



Échevinat du Développement économique

Agence de développement local

Rue Vieille Fosse, 1 • 4400 Flémalle

T : 04/267.60.17 • M : [adl@flemalle.be](mailto:adl@flemalle.be)

## DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR CIRQUE

L'occupation privative du domaine public nécessite une autorisation préalable du Collège communal.

La demande d'emplacement n'inclut pas la fourniture d'électricité ou d'eau ni la reprise des déchets. Si nécessaire, il convient de solliciter, respectivement auprès de [RESA](#) et de la [CILE](#), un raccordement temporaire à l'électricité et à l'eau.

Nous vous remercions de nous retourner ce formulaire, soit :

- par mail : [adl@flemalle.be](mailto:adl@flemalle.be)
- par formulaire « Google » : cliquez ici
- par courrier : Echevinat du Développement économique  
Rue Vieille Fosse n°1, 4400 Flémalle

(\* CHAMPS OBLIGATOIRE)

### 1. DEMANDEUR (L'EXPLOITANT)

Dénomination commerciale (nom du cirque) \* : .....

Nom et prénom de l'exploitant \* : .....

Domicile de l'exploitant \* : .....

GSM \* : ..... E-mail \* : .....

Numéro d'entreprise \* : ..... Numéro de registre national : .....

Description promotionnelle de l'activité (en quelques mots) :

.....

.....

.....

.....

.....

## 2. DEMANDE

Lieu souhaité \* :

Entité	Localisation	Surface
<input type="radio"/> Awirs	<a href="#">Rue des Awirs : parking devant l'église</a>	≈ 20 m / 50 m ≈ 1.000 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Cahottes	<a href="#">Place des Sports</a>	≈ 40 m / 75 m ≈ 2.000 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Centre	<a href="#">Place du Village</a>	≈ 15 m / 3 m ≈ 50 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Centre	<a href="#">Parking rue Vieille Fosse</a>	≈ 70 m / 80 m ≈ 6.000 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Chokier	<a href="#">Chaussée de Chokier</a>	≈ 40 m / 30 m ≈ 1.200 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Flémalle-Grande	<a href="#">Place Jean Jaurès (Eglise)</a>	≈ 20 m / 60 m ≈ 1.500 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Ivoz-Ramet	<a href="#">Avenue Gonda : Parking du Home Honnay</a>	≈ 60m / 70 m ≈ 4.500 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Mons-lez-Liège	<a href="#">Place Mottard</a>	≈ 40 m / 80m / 100 m ≈ 2.000 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Trixhes	<a href="#">Grand'Place</a>	≈ 40 m / 50 m ≈ 2.000 m <sup>2</sup>
<input type="radio"/> Autre (précisez)	.....	

Dates souhaitées (maximum 1 mois) \* :

- Occupation (installation et démontage compris) : du ..... au .....
  - Jours et heures de représentation : .....
- .....
- .....

Surface (longueur x largeur en mètre) du cirque (chapiteau) \* : .....

Surface (longueur x largeur en mètre) totale sollicitée, incluant le matériel roulant servant d'habitation et de stockage, la ménagerie, ... \* : .....

Détaillez les installations et véhicules : dimensions, immatriculation, fonction et utilité, ... \* :

Seuls les installations et véhicules repris dans cette liste et dont l'utilité sera démontrée seront autorisés à stationner sur le site.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mode d'évacuation et de traitement des déchets générés par l'activité \* : .....

.....



## 6. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire seront traitées de manière licite, transparente et avec loyauté. Elles sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Commune et son Agence de développement local en vue de (finalités du traitement) :

- La délivrance d'autorisations requises par les Règlements en vigueur ;
- La gestion d'une base de données communale des acteurs économiques.

La base légale du traitement est le Règlement général de Police, approuvé par le Conseil communal du 22 décembre 2011. Les données collectées sont conservées pendant la durée de l'autorisation. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site [autoriteprotectiondonnees.be](http://autoriteprotectiondonnees.be) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué communal à la protection des données : [dpo@flemalle.be](mailto:dpo@flemalle.be).

## 7. ENGAGEMENTS

Je m'engage à respecter les règlements communaux ainsi que toutes les dispositions fédérales et régionales qui me sont applicables, en particulier le [Règlement Général de Police](#) (occupation du domaine public) et [l'Arrêté royal du 2 septembre 2005 relatif au bien-être des animaux utilisés dans les cirques](#) (liste des animaux autorisés et des normes de détention).

## 8. DATE ET SIGNATURE